


adresse de retour

 **N° Vert 0800 428 000**

www.octalia.org

Vos CFA d'accueil des apprentis sous contrat au 31/12/2015

 Certaines structures possédant des adresses administratives différentes de leurs lieux d'enseignement, il est impératif de nous communiquer les coordonnées exactes sous lesquelles elles sont habilitées à recevoir les fonds. ⁽¹⁾

Code UAI de l'école	Nom et Prénom de l'Apprenti	Coordonnées précises du CFA d'accueil	Dates	Code RNCP du diplôme
<input type="text"/>			début : / / fin : / /	
<input type="text"/>			début : / / fin : / /	
<input type="text"/>			début : / / fin : / /	
<input type="text"/>			début : / / fin : / /	

 Merci de joindre impérativement les copies des contrats correspondants (les contrats de professionnalisation ne sont pas concernés).

Vos demandes d'affectation

Code UAI de l'école	Coordonnées précises de l'établissement habilité ⁽²⁾	Montant pas de centimes
<input type="text"/>		
<input type="text"/>		
<input type="text"/>		
<input type="text"/>		
<input type="text"/>		

Notre Organisme Collecteur Répartiteur agréé REVERSE, même en l'absence de demandes, la TOTALITÉ des sommes reçues à des ÉCOLES professionnelles.

(1) L'article L 6241-4 du Code du Travail prévoit un concours obligatoire par apprenti sous contrat au 31/12 à son CFA d'accueil. Indiquez-nous les informations nécessaires; nous effectuerons pour vous les calculs et les versements, vous évitant ainsi toute réclamation ou double paiement.

(2) Pour vous éviter des pénalités, nous vérifierons les habilitations des écoles et répartirons en fonction de vos choix, sauf si vos demandes ne sont pas conformes à la réglementation. Indiquez **le code UAI, la dénomination, l'adresse précise** et le montant souhaité. Nous ne pouvons pas faire de reversement à un autre organisme collecteur.

Notre responsabilité n'est pas engagée en cas de libellé erroné ou incomplet, d'absence d'adresse ou de fausse adresse.

Signature/Cachet obligatoire